



Linda Duncan

DÉPUTÉE // EDMONTON—STRATHCONA
www.LindaDuncanMP.ca

DANS CE NUMÉRO : Services offerts par le bureau de circonscription | Faits saillants de la dernière session du Parlement | Équité fiscale et évasion fiscale | Mesures de protection pour les lanceurs d'alerte | Projet de loi omnibus d'exécution du budget | Projet de loi concernant des questions de sécurité nationale | Réglementation des substances toxiques | Accès à l'information | Projets de loi d'initiative parlementaire | Photos dans la collectivité

Salutations!

La session de printemps du Parlement, bien que chargée, s'est avérée décevante. Nombreux sont ceux qui se disent déçus par les promesses non tenues (dont la liste s'allonge) par le gouvernement libéral, notamment les engagements pris dans le discours du Trône. Les libéraux ont affirmé qu'ils ne feraient jamais appel aux projets de loi omnibus, qui peuvent empêcher le Parlement de débattre adéquatement des projets de loi, et qu'ils modifieraient le Règlement de la Chambre des communes pour mettre un terme à cette pratique antidémocratique. Au lieu de cela, ils ont déposé de longs projets de loi omnibus. Ils ont promis que les élections de 2015 seraient les dernières à se tenir selon un scrutin uninominal majoritaire à un tour, puis ils ont refusé de mettre en œuvre les réformes voulues par la majorité des Canadiens et des experts en faveur d'un mode de scrutin proportionnel grâce auquel chaque vote compterait.

Les libéraux se sont engagés à relever la barre en matière d'ouverture et de transparence au sein du gouvernement, à rendre l'information accessible par défaut et à divulguer les renseignements détenus par le premier ministre et son Cabinet; et cependant, ils ont déposé une loi d'où ces mesures et caractéristiques sont absentes. Le premier ministre et les membres de son Cabinet continuent de participer à des activités de financement donnant un accès privilégié en échange de dons en dépit d'inquiétudes grandissantes en raison des conflits d'intérêts. Les nominations de juges et de hauts fonctionnaires parlementaires retardées ou parties



Distribution de crêpes lors du petit-déjeuner offert par la communauté ismaélienne d'Edmonton sur le terrain de l'Assemblée législative, à l'occasion de la fête du Canada.

en vrille sont source de préoccupations.

Enfin, alors que, selon le premier ministre, aucune relation n'est plus importante que celle avec les peuples autochtones, le gouvernement continue de refuser de débloquer les fonds qui s'avèrent nécessaires, d'après le Tribunal canadien des droits de la personne, pour assurer aux peuples autochtones un accès similaire aux services. En dépit de ses promesses de compenser les peuples autochtones pour la « raffe des années soixante », lorsque des enfants ont été enlevés à leur famille et que des communautés ont vu le lien avec leur héritage autochtone se dissoudre,

le gouvernement les oblige encore une fois à se tourner vers les tribunaux. J'ai exprimé des réserves quant au fait que le gouvernement soit allé à l'encontre des directives de l'UNESCO et n'ait pas consulté les communautés autochtones en ce qui concerne l'impact sur le delta Paix-Athabasca.

Je vous sais gré de vos commentaires sur les lois et les politiques et vous invite à m'en faire part pour que je puisse les faire connaître lors des débats à la Chambre et en comité.

C'est un vrai plaisir d'être à la maison et de profiter d'un bel été à Edmonton. J'espère vous rencontrer aux nombreux fabuleux festivals d'Edmonton-Strathcona : l'Edmonton Folk Music Festival, le festival de jazz, l'Art Walk, le Freewill Shakespeare Festival, les Heritage Days, la Strathearn Art Fair et l'édition de la Midsummer's Night Fringe de cette année.

Linda

Activités de l'été

Café—dessert rencontre

Le mardi 8 août de 18 h 30 à 20 h

Centre communautaire Belgravia, 11540, 73^e avenue

Participez à notre échange de produits du jardin en apportant vos fruits, légumes et fines herbes en trop.

Barbecue estival annuel

Le lundi 28 août, de 18 h à 19 h 30

Centre communautaire Ritchie, 7727, 98^e rue

Venez déguster hamburgers, hot-dogs et salades; en prime :

animaux en ballons et maquillage pour les enfants!

Participez à notre échange de produits du jardin en

apportant vos fruits, légumes et fines herbes en trop.

CE QUE JE PEUX FAIRE POUR VOUS AIDER

Mon personnel et moi sommes à votre disposition pour vous aider à régler des questions d'ordre fédéral. Voici une idée des services que nous offrons. Contactez Hélène à mon bureau de circonscription (780-495-8404) pour de l'assistance en français.

À mon bureau de circonscription à Edmonton :

- Assurance-emploi
- Citoyenneté et immigration
- Régime de pensions du Canada (RPC), Sécurité de la vieillesse (SV), Supplément de revenu garanti (SRG)
- Agence du revenu du Canada
- Prêts étudiants
- Rencontre avec la députée
- Invitations à des activités
- Anciens combattants

À mon bureau de circonscription à Ottawa :

- Renseignements sur les lois
- Présentation d'une pétition à la Chambre des communes
- Accès à de l'information sur les projets de loi, lois, politiques et déclarations à la Chambre
- Communication avec les ministères
- Visite de la Chambre des communes et présence à la période de questions

SALUTATIONS ET FÉLICITATIONS

Vous ou une personne de votre connaissance fêtez un anniversaire de naissance ou autre? L'obtention d'un diplôme? Je serais heureuse de leur envoyer des félicitations ou de faciliter l'envoi de messages spéciaux.

Sa Majesté, La Reine

Anniversaire de mariage : 60 ans ou plus, à intervalles de cinq ans.

Anniversaire de naissance : 100 ans ou plus.

(Il faut prévoir de six à huit semaines. La demande doit être accompagnée du certificat de naissance ou de mariage.)

Linda F. Duncan, députée

Anniversaire de naissance ou autre, obtention d'un diplôme, citoyenneté ou autre occasion.

Gouverneur général

Anniversaire de mariage : 50 ans ou plus.

Anniversaire de naissance : 90 ans ou plus.

(Intervalles de cinq ans dans les deux cas. Il faut prévoir de six à huit semaines.)

Premier ministre

Anniversaire de mariage : 25 ans ou plus, à intervalles de cinq ans.

Anniversaire de naissance : 65 ans ou plus, à intervalles de cinq ans.

(Il faut prévoir six semaines.)

PROGRAMMES ET SERVICES DU GOUVERNEMENT

Il est possible d'obtenir des renseignements sur les programmes et services gouvernementaux en composant sans frais le 1-800 0-Canada (1-800-622-6232; ATS : 1-800-926-9105), en consultant le site www.servicecanada.gc.ca ou en visitant un Centre de Service Canada.

Préparation de votre déclaration de revenus

L'Agence du revenu du Canada (ARC) n'envoie plus par la poste les formulaires d'impôts. Vous devez composer le 1 800 959 8281 pour en commander un exemplaire ou encore en imprimer un à partir du site Web de l'ARC (www.cra.gc.ca). Ce site offre également un lien vers un logiciel gratuit vous permettant de préparer votre déclaration de revenus en ligne.

Prêts étudiants

Pour de l'information sur la façon d'obtenir un prêt étudiant, rendez-vous à www.cibletudes.ca/fra/prets_bourses/prets/index.shtml.

Pour de l'information sur l'aide au remboursement, visitez le www.cibletudes.ca/fra/prets_bourses/remboursement/aide/index.shtml.

Recherche d'emplois

Pour obtenir de l'information sur le guichet emplois, la préparation d'un CV, les possibilités d'emploi pour les jeunes et les étudiants, et les possibilités d'emploi à la fonction publique fédérale, visitez le www.servicecanada.gc.ca/fra/vie/emploi.shtml.

Régime de pensions du Canada

Pour des renseignements sur le RPC, la prestation de survivant et la prestation d'invalidité du RPC, consultez le www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/rpc/index.shtml.

L'information sur la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti

www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/sv/index.shtml.

C'est en juillet que certaines prestations fédérales sont recalculées ou renouvelées (Allocation canadienne pour enfants, Supplément de revenu garanti, crédit pour TPS, etc.) en fonction des déclarations de revenus. Pour toute question ou tout problème concernant leur calcul ou leur renouvellement, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



En juin, j'ai organisé sur la Colline parlementaire avec des collègues une table ronde sur le désarmement nucléaire en compagnie de Setsuko Thurlow, une survivante de Hiroshima, et de Cesar Jaramillo, de Project Ploughshares. Il est temps que le Canada rejoigne le camp des pays en faveur du désarmement.

Équité fiscale et évasion fiscale

Le NPД a déposé une série de mesures visant à atteindre une plus grande équité fiscale et à mettre un terme à l'évasion fiscale. Notre motion, à laquelle les libéraux se sont opposés, demandait au gouvernement de supprimer les mesures fiscales qui ne profitent qu'aux nantis, notamment le plafonnement de la déduction pour option d'achat d'action promis par les libéraux, de s'attaquer sérieusement aux paradis fiscaux à l'étranger et d'intensifier les enquêtes et les procédures contre ceux qui ont eu recours à l'évasion fiscale.

Le leader à la Chambre du NPД, Murray Rankin, a aussi déposé le projet de loi C-362, qui vise à bloquer les allègements fiscaux sur les transactions bancaires communément utilisées par nantis pour éviter de payer des impôts. A ce jour au Canada, une transaction n'a pas besoin d'avoir une substance économique pour donner droit à un avantage fiscal. L'organisation « Les Canadiens

pour une fiscalité équitable » a calculé que les réformes proposées par le NPД pourraient permettre de récupérer 400 millions de dollars par an.

Mesures de protection pour les lanceurs d'alerte

Le Comité permanent des opérations gouvernementales a déposé un rapport faisant l'unanimité et recommandant un recadrage de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles pour faciliter la dénonciation des actes répréhensibles et protéger les employés qui dénoncent des actes répréhensibles, donner accès à des consultations juridiques et à des conseils sur la procédure et étendre la confidentialité aux divulgations. Il s'agit d'éviter les problèmes comme ceux liés au système de paie Phénix et les décisions qui, dans le passé, ont eu potentiellement un impact sur la santé ou l'environnement. C'est au gouvernement maintenant de promulguer ces mesures juridiques.

Comment entrer en contact avec Linda Duncan



À Edmonton
10049 – 81e Avenue
Edmonton, AB T6E 1W7
Télé : 780-495-8404
Télé : 780-495-8403

Courriel: linda.duncan@parl.gc.ca

À Ottawa
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6
Télé : 613-995-7325
Télé : 613-995-5342

Site: www.lindaduncanmp.ca

Réglementation des substances toxiques

J'ai participé à titre de vice-présidente du Comité permanent de l'environnement et du développement durable à un examen d'un an de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la loi fédérale qui régleme les substances toxiques contenues dans les produits comme les cosmétiques ou qui peuvent être émises par les industries. Après avoir entendu les témoignages de fonctionnaires fédéraux, de représentants de l'industrie, d'avocats, de scientifiques, d'Autochtones et de représentants d'ONG, notre Comité a formulé des recommandations pour améliorer les mesures visant à prévenir les risques pour la santé humaine et l'environnement, notamment augmenter la transparence et l'imputabilité et permettre davantage au public de participer aux décisions portant sur la gestion des toxines; reconnaître le droit à un environnement sain; ajouter des mesures bien précises pour protéger les personnes vulnérables; étendre les pouvoirs pour obliger la communication de renseignements sur certaines substances; exiger un étiquetage en cas de danger; déterminer les points chauds en matière d'environnement; élargir les mesures pour combattre la pollution atmosphérique interprovinciale et la pollution internationale des eaux et imposer des normes nationales en matière de qualité de l'eau et de l'air légalement contraignantes. Vous trouverez sur mon site Web le rapport dans son entier, accompagné de mon rapport supplémentaire qui demande la promulgation d'une Charte canadienne des droits environnementaux, laquelle s'appliquerait à toutes les lois environnementales fédérales.

Projet de loi omnibus d'exécution du budget
En dépit de ses promesses, le gouvernement libéral a continué de présenter d'énormes projets de loi omnibus d'exécution du budget. Ce projet de loi d'exécution du budget a suscité de nombreuses inquiétudes, en particulier en ce qui concerne la décision de créer la Banque d'infrastructure et les limites imposées au directeur parlementaire du budget (DPB). Même si nous sommes parvenus à faire modifier



En mai, j'ai participé à une table ronde sur le sujet « Energy Democracy: How citizens can shape Canada's Renewable Future », parrainée par l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne en partenariat avec le National Observer et Senvion Canada Inc. La discussion était diffusée en direct. Vous trouverez un lien sur mon site Web qui vous permettra de la visionner en ligne.

les pouvoirs accordés au DPB, le gouvernement a refusé nos demandes visant à scinder le projet de loi afin de permettre un examen rigoureux séparé de la Banque d'infrastructure. Nous avons donc eu peu l'occasion de nous pencher sérieusement sur la structure et le fonctionnement que la Banque devrait avoir. Sont notamment source d'inquiétudes la suppression des considérables fonds nécessaires pour répondre aux besoins prioritaires que constituent le logement abordable et les garderies, le manque d'imputabilité et de contrôle en ce qui concerne les investissements publics de 35 milliards de dollars voulus dans la Banque et le risque d'ingérence politique. Même si, en théorie, des investissements privés pourraient participer à la construction d'infrastructures comme le train léger, les autoroutes et les ponts, la question se pose de savoir si les investisseurs ne vont pas exiger un retour sur leurs investissements en imposant des frais d'utilisation ou des péages, en dépit de l'apport de fonds publics.

Accès à l'information

Des modifications à la Loi sur l'accès à l'information ont été déposées, mais elles sont loin des modifications plus substantielles recommandées en 2016 par le Comité permanent et le commissaire à l'information et promises par les libéraux durant la campagne électorale, notamment des

réponses plus rapides, l'obligation d'étayer les décisions et une plus grande supervision des réponses. La majorité des renseignements détenus par le bureau du premier ministre et les ministres ne sont toujours pas divulgués et l'accès à l'information peut maintenant être refusé pour toute une série de raisons comme la mauvaise foi ou les demandes vexatoires.

Projet de loi concernant des questions de sécurité nationale

Le projet de loi C-59, Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité au Canada (anciennement projet de loi C-51) a été déposée juste avant que la Chambre n'ajourne ses travaux. Bon nombre des préoccupations exprimées par les Canadiens à ce sujet n'ont pas changé; elles concernent notamment son impact sur le droit à la vie privée des Canadiens. Ce projet de loi autoriserait le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) à recueillir et à conserver en bloc des métadonnées relatives à des communications privées de Canadiens, mesures que la Cour fédérale avait décrété illégales. Selon ce projet de loi, le SCRS conserve le pouvoir de neutraliser les menaces présumées de la sécurité nationale, tâche dévolue actuellement à la GRC. Nous étudierons le projet de loi afin de nous assurer qu'il permet de prévenir ce genre de menaces tout

en limitant les intrusions dans la vie privée des Canadiens.

Projets de loi d'initiative parlementaire

Nous avons essayé d'inciter le gouvernement à introduire des mesures plus progressistes. Pour ce faire, mes collègues du caucus néo-démocrate ont déposé de nombreux projets de loi d'initiative parlementaire par exemple demandant l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale visant à augmenter la proportion d'électricité produite au Canada en provenance d'énergie renouvelable; interdisant la pratique de l'enlèvement des nageoires de requin et l'importation au Canada de nageoires de requins; défendant l'importance d'une stratégie sur les forêts urbaines; demandant une collaboration avec les provinces et les territoires dans le cadre d'une stratégie pancanadienne en matière de soins palliatifs et de fin de vie faisant l'objet d'un financement particulier; se penchant sur les responsabilités fédérales en ce qui concerne les peuples autochtones, les anciens combattants et les forces canadiennes et préconisant une aide accrue aux soignants; visant à conférer le droit d'être informé quand certains produits contiennent des substances toxiques et concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur le logement.

DANS LA COLLECTIVITÉ



1: Cérémonie de lancement de la phase deux du projet de rénovation du parc communautaire Capilano.

2: Visite du projet « Where the Rivers Meet » lors des célébrations de la Journée nationale des Autochtones dans le parc Victoria d'Edmonton.

3: Aux côtés de l'ancien premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk et du député Wayne Stetski à l'occasion des célébrations de la journée de la vichivanka.

4: Des félicitations à Ali Rachid et Fernande Bergeron à l'occasion du deuxième anniversaire du centre albertain d'information juridique.

5: Célébrations de la fête du Canada au South East Edmonton Seniors Activity Centre.

6: Festival et défilé de la fierté gaie en compagnie de membres de la communauté Bispirituelle.

7: Discussion avec des étudiants de l'Université King's et d'autres étudiants universitaires représentant World Renew sur l'impact des changements climatiques sur l'agriculture dans les pays en voie de développement.

8: Table ronde et présentation d'un film sur le passage à l'énergie renouvelable organisées le 25 mai au cinéma Metro.

Couverture : Quel plaisir d'être accompagnée d'incroyables jeunes gens lors du défilé de la fierté gaie à Edmonton en juin!

